

Compte rendu de la Réunion publique du 16 octobre 2026

Bonsoir à toutes et à tous.

Je vous remercie pour votre présence à cette réunion publique organisée dans le cadre de la consultation du public relative au projet de décarbonisation du site sidérurgique ArcelorMittal de Dunkerque situé sur la commune de Grande-Synthe.

Cette réunion marque l'ouverture d'une période de consultation du public de trois mois qui se déroulera du 15 octobre 2026 au 15 janvier 2027, conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2026.

Donc tout d'abord, je me présente : Madame Carton, commissaire enquêtrice désignée pour accompagner cette procédure de consultation du public. Ma mission consiste à veiller à la bonne information du public, à faciliter l'expression de chacun et à recueillir les observations, interrogations et propositions relatives au projet.

Donc je tiens à préciser que j'exerce cette mission en toute indépendance et impartialité, sans représenter ni le porteur du projet, ni les collectivités territoriales, ni les services de l'État.

Le projet est soumis à la consultation du public et il est porté par la société ArcelorMittal France.

Il concerne la transformation d'une partie des installations sidérurgiques existantes, avec notamment la construction d'un four à arc électrique destiné à réduire le recours au charbon dans la production d'acier.

Cette procédure constitue ainsi un temps d'échange, de participation et d'information à la décision publique.

La réunion de ce soir poursuit plusieurs objectifs :

- Elle doit tout d'abord permettre aux représentants de la société ArcelorMittal de présenter le projet, ses principales caractéristiques techniques, ses objectifs et ses mesures envisagées pour limiter ses incidences sur l'environnement.
- Elle permet ensuite au public de poser des questions, de demander des précisions et de faire connaître ses préoccupations.

Je précise que la réunion publique de ce soir fait l'objet d'un enregistrement vidéo qui a pour objectif de conserver une restitution fidèle des présentations, des échanges et des questions posées ainsi que des réponses apportées par les différents intervenants.

La vidéo a vocation à être mise à disposition du public sur le registre dématérialisé de la consultation en accompagnement du compte-rendu de la réunion publique.

Cette démarche vise à renforcer la transparence de la procédure et à permettre aux personnes qui ne peuvent pas être présentes ce soir de prendre connaissance des informations et des échanges.

Pour l'organisation des échanges, afin de permettre à chacun de s'exprimer, j'aurais proposé un déroulement. Mais pour l'instant ce n'est pas le cas, on en reparlera peut-être par la suite.

La consultation restera ouverte jusqu'au 15 janvier 2027 et pendant toute cette période chacun pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations selon les modalités prévues par l'arrêté préfectoral.

Le dossier et le registre dématérialisé sont accessibles à l'adresse suivante, comme précisé sur l'arrêté : <https://www.registre-dematerialise.fr/7693>.

Je vais maintenant donner la parole aux représentants de la société et je souhaite rappeler l'importance de cette démarche de participation du public.

Je déclare ouverte cette réunion publique du vendredi 16 octobre 2026 dans le cadre de la consultation publique.

Voilà, je vous donne maintenant la parole. Merci.

Je me présente, Thierry Flament, chef d'établissement ArcelorMittal Dunkerque.

Je pense qu'on va commencer par une présentation de mémoire de l'entreprise.

Nous sommes implantés à Dunkerque depuis 1962. Nous regroupons 3 300 salariés.

La production d'acier plat que nous opérons est de l'ordre de 5,5 millions de tonnes de brames et de 5 millions de tonnes de coils à chaud.

Nos marchés sont majoritairement l'industrie, dans l'ordre de l'importance : l'automobile, l'emballage et la construction.

Implantés depuis 1962, nous avons un site au cœur d'un écosystème industriel qui s'inscrit pleinement dans une logique d'économie circulaire avec, entre autres, la valorisation de la chaleur et de ses coproduits, chaleur depuis plus de 40 ans dans le réseau de chaleur urbain, le recyclage des matériaux sidérurgiques à plus de 98 % et une coopération entre acteurs industriels et territoriaux et territoires locaux.

Nous avons également un fort axe sur l'innovation, les compétences et l'ancrage local, avec un investissement sans faille dans la sécurité, la formation et la montée en compétences et un rôle structurant bien évidemment pour Pôle emploi, compte tenu de l'importance des emplois directs et indirects que nous représentons sur le territoire dunkerquois.

Je laisse la parole à François.

Merci Thierry. Je me présente, je suis François Glaisner, le directeur du programme décarbonation d'ArcelorMittal France.

Je vais vous présenter les principales caractéristiques de notre projet.

On va commencer par une petite vidéo.

Parce que l'acier est indispensable à notre quotidien et à la transition énergétique, sa fabrication doit évoluer.

Dans ce contexte, ArcelorMittal s'est engagé à réduire fortement ses émissions de CO₂ et à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Pour contribuer à cette trajectoire, ArcelorMittal va déployer sur son site de Dunkerque un projet de production d'acier à basse émission de CO₂, réduire significativement l'empreinte environnementale du site, tout en préservant sa compétitivité industrielle.

Aujourd'hui, pour produire de l'acier, il est nécessaire d'associer du minerai de fer et du charbon dans un haut fourneau pour obtenir de la fonte.

Cette fonte liquide est ensuite mélangée avec des aciers recyclés dans un convertisseur pour produire de l'acier.

Ce procédé génère un volume important de gaz et notamment de CO₂.

Le projet introduit une nouvelle voie de fabrication grâce à l'installation d'un four à arc électrique complété par un four de métallurgie en poche.

Cette évolution permettra d'augmenter fortement l'usage d'acier recyclé et de s'appuyer sur une électricité bas carbone tout en maintenant les niveaux de performance attendus pour l'acier produit.

Concrètement, alors que la filière actuelle permet d'intégrer jusqu'à 25 % d'acier recyclé, la future filière EAF portera ses proportions à près de 60 %.

Le remplacement progressif du charbon par l'électricité bas carbone, combiné à un recours accru au recyclage, constitue un levier majeur de réduction des émissions.

Au final, l'acier produit restera le même, mais son mode de fabrication sera nettement moins carboné.

À horizon 2030, la nouvelle tonne d'acier générera environ 0,6 tonne de CO₂ sur la filière électrique contre 1,7 tonne sur la filière actuelle, soit une baisse globale d'au moins 27 % des émissions du site par rapport à l'empreinte actuelle.

Ce projet représente un investissement total d'environ 1,3 milliard d'euros et s'insère dans l'usine actuelle avec une exploitation coordonnée des équipements.

Les nouvelles installations pourront produire jusqu'à 2 millions de tonnes d'acier par an tout en réduisant progressivement l'utilisation des hauts-fourneaux existants.

La transition se fera étape par étape afin de maintenir la production et de continuer à servir ses clients.

Pour rendre possible cette nouvelle filière électrique, ArcelorMittal France mène le projet avec RTE, co-maître d'ouvrage en charge du renforcement du raccordement électrique.

Au-delà de la technologie, ce projet repose sur l'engagement des femmes et des hommes du site et de l'ensemble des équipes mobilisées.

La sécurité de nos collaborateurs et de nos partenaires pendant la construction restera notre priorité absolue.

Le projet marquera une étape structurante vers une production d'acier décarbonée en France, tout en maintenant l'activité au cœur de la dynamique dunkerquoise de construction de l'industrie de demain, dans un dialogue constant avec le territoire.

Donc le projet du four à arc électrique de Dunkerque, qui a été lancé depuis le début avril 2026, est le fruit d'une longue préparation et en particulier de conditions qui ont rendu possible son lancement, en particulier prenant en compte le contexte très tendu de la production d'acier en Europe.

La production d'acier traverse une crise assez grave avec une forte pénétration du marché européen par des aciers venant d'Asie, en particulier de Chine.

Et qui donc fragilise la capacité des sidérurgistes européens, dont ArcelorMittal, à produire l'acier en Europe.

Et donc, il était nécessaire qu'un certain nombre de mesures soient prises pour rendre possible cet investissement majeur par ArcelorMittal.

Il était nécessaire que soient mises en place des protections au niveau européen, et en particulier le renforcement de l'ajustement carbone aux frontières, ou MACF.

Il y avait un certain nombre d'autres conditions pour lancer le projet et pour que ce projet trouve sa rentabilité.

Il était donc nécessaire, comme je l'ai dit, que l'environnement réglementaire soit suffisamment protecteur.

Il fallait une bonne visibilité sur le marché européen.

C'est ce que les mesures précédemment évoquées ont permis d'obtenir.

Il fallait également, compte tenu des consommations très importantes d'électricité du four à arc électrique, avoir une bonne visibilité sur le coût de l'électricité et sur un approvisionnement long terme d'une électricité décarbonée.

Et ça a été le cas grâce à la signature d'un contrat avec EDF pour un accès à la capacité nucléaire. Et puis il fallait la mobilisation de soutien au niveau national avec en particulier un mécanisme de C2E, de certificat d'économie d'énergie, qui entre pour 50 % dans le financement du projet.

Donc, en quoi consiste notre projet ?

Nous le verrons.

Il consiste essentiellement en un changement de procédé.

Mais ce n'est pas la seule voie de décarbonation qu'ArcelorMittal met ou mettra en œuvre dans le futur pour atteindre la neutralité carbone annoncée pour 2050.

Le premier élément de cette neutralité carbone est le recyclage, l'utilisation d'acier recyclé.

Dans la filière historique, il est possible d'utiliser de l'acier recyclé comme cela a été mentionné dans la vidéo et la quantité d'acier recyclé dans la filière historique est au maximum de 25 %.

Le nouveau procédé que nous allons mettre en œuvre au travers du four à arc électrique permet d'augmenter significativement cette quantité d'acier et de la porter à 60 %, en l'associant avec du minerai pré-réduit, en particulier de la fonte.

Il reste une troisième voie qui permettra effectivement de capturer le carbone résiduel, le carbone qui n'est pas directement lié aux procédés d'acier, en particulier à la consommation de gaz pour réchauffer certains fours. Cette réduction pourra se faire par la voie de la capture du carbone, et c'est une voie qui sera mise en œuvre pour atteindre la neutralité carbone sur le site de Dunkerque.

Modification du procédé

En quoi va consister la modification du procédé ?

Donc aujourd'hui, on voit dans le haut de cette diapo le procédé actuel, donc la voie historique.

Comme il était indiqué dans la vidéo, le minerai de fer et le charbon sont introduits dans le haut fourneau pour produire de la fonte.

La fonte n'est pas encore tout à fait de l'acier, elle contient encore 4 à 5 % de carbone.

Et il faut donc réduire cette quantité de carbone au moyen de convertisseurs qui produisent de l'acier liquide.

L'acier liquide est envoyé dans les coulées continues pour être mis en forme de brames, ces brames étant ensuite envoyées vers le train continu à chaud pour réaliser des bobines qui sont vraiment la première étape de fabrication de l'acier pour les produits plats produits à Dunkerque.

Ce procédé futur représentera une voie tout à fait nouvelle.

Donc le four à arc électrique sera alimenté jusqu'à 60 % par de l'acier recyclé, du minerai de fer pré-réduit et de la fonte liquide.

La puissance nécessaire pour fondre les composants introduits dans le four à arc électrique sera amenée par l'électricité au travers des arcs électriques fournis par les électrodes.

Le four à arc électrique sera associé à un four de métallurgie secondaire, un four poche, qui permet de maintenir en particulier la température de l'acier liquide avant de l'envoyer vers les coulées continues.

Et une fois sorti du four poche, l'acier liquide sera acheminé vers les coulées continues qui sont déjà existantes et qui aujourd'hui traitent l'acier venant de la filière historique.

Donc le projet en quelques chiffres clés, comme il a déjà été évoqué : l'utilisation d'acier recyclé pourra se faire à hauteur de 60 % contre 25 % dans la filière historique.

La capacité de notre four à arc électrique sera de 2 millions de tonnes. Donc il se substituera à 2 millions de tonnes d'acier produites sur les 5,5 millions de tonnes de production du site de Dunkerque.

Ce seront donc deux filières de production qui coexisteront pour produire ces 5,5 millions de tonnes par an.

L'amélioration principale amenée en matière environnementale par le nouveau procédé, c'est la réduction des émissions de CO₂.

Aujourd'hui, pour produire une tonne d'acier, on produit à peu près 1,7 tonne de CO₂ dans la filière historique.

Le four à arc électrique réduira cette production de CO₂ à 0,6 tonne par tonne d'acier produite.

Donc quand on ramène à la production globale du site, ça fait une réduction d'environ 27 % des émissions de CO₂, c'est-à-dire un pas significatif vers la décarbonation du site de Dunkerque.

C'est un projet de grande envergure.

C'est un investissement de l'ordre de 1,3 milliard d'euros, le plus gros investissement sur le site de Dunkerque depuis sa création.

C'est un projet, comme je l'ai dit précédemment, qui est soutenu à hauteur de 50 % de son financement par le mécanisme des certificats d'économie d'énergie.

Notre projet a été lancé au début du mois d'avril pour une durée d'environ 42 mois.

Alors, en quoi consiste le four à arc électrique ?

Sans entrer dans tous les détails, il s'agit essentiellement d'une enceinte dans laquelle on va introduire la charge constituée d'acier recyclé, de minerai pré-réduit et de fonte liquide.

On va venir fondre la charge avec les trois électrodes.

Après un cycle d'environ 50 minutes à une heure suivant la nature de la charge, on récupère l'acier liquide qui est envoyé vers la métallurgie secondaire, puis vers les coulées continues.

Les caractéristiques de notre four à arc électrique, c'est 300 tonnes d'acier liquide par coulée, donc un cycle de 50 à 60 minutes.

Une puissance consommée de 200 mégawatts, c'est-à-dire une puissance très importante, et un équipement d'une cuve qui fait presque 10 m de diamètre, avec des électrodes qui font chacune 800 millimètres de diamètre.

Donc un équipement majeur, massif, qui représente ce que la technologie permet de faire de plus gros en matière de four à arc électrique.

Implantation des nouvelles installations

Sur le site, le schéma représente les nouvelles installations qui sont figurées en bleu, par rapport aux installations existantes qui sont essentiellement en grisé, sauf une installation existante représentée en rouge qui est l'aciérie. Cela permet de figurer le lien important qui va exister entre la nouvelle aciérie qui hébergera le four à arc électrique et le four poche, avec l'aciérie existante, puisque, comme je l'ai expliqué précédemment, l'acier liquide sera acheminé vers les coulées continues pour être mis sous forme de brames.

Ce que ce schéma montre également, sans entrer dans tous les détails, c'est l'implantation de l'ensemble des nouvelles unités, donc la nouvelle aciérie figurée par la marque numéro un, mais aussi tous les autres systèmes connexes du four à arc électrique qui vont assurer son fonctionnement.

Le stockage d'acier recyclé.

Il nous faudra bien entendu être capable de stocker et de manutentionner des quantités beaucoup plus importantes d'acier recyclé puisque l'on va passer de 25 % à 60 % d'acier recyclé.

Une infrastructure électrique très importante puisque la consommation du four à arc électrique nous amène à changer le niveau de puissance d'alimentation du site.

Le site aujourd'hui est alimenté par le réseau 225 000 volts.

Nous allons passer sur le réseau 400 000 volts compte tenu de la puissance absorbée par le four.

Nous devons donc développer une infrastructure électrique à l'intérieur du site et également à l'extérieur du site.

C'est le travail mené par RTE pour alimenter le four à arc électrique.

Donc un projet à la fois complexe, d'importance, mais qui s'inscrit également dans le site existant avec de très nombreux défis de mise en œuvre, puisque nous devons construire ces nouvelles installations sans arrêter les installations existantes.

Voilà la même représentation dans une vue aérienne qui permet de montrer un aspect un peu plus précis de l'emprise des nouvelles installations sur les installations existantes.

L'essentiel des nouvelles installations, en tout cas la nouvelle halle dans laquelle sera hébergé le four à arc électrique, va être construit dans une zone où actuellement est stocké du charbon.

Il va donc falloir dans un premier temps, et on a commencé ces travaux déjà aujourd'hui, faire de la place sur le parc à charbon pour pouvoir commencer les travaux.

Donc on fait cette construction de nouvelles installations dans un environnement industriel existant.

Il faut donc d'abord faire de la place.

C'est ce dont on s'occupe actuellement et qui va nous occuper jusqu'à la fin de l'année, le début de l'année prochaine.

Une fois la place disponible, nous pourrons commencer les travaux.

D'abord l'amélioration du sol, puis le montage de la nouvelle halle et de tous les accès, tous les services accessoires autour du four à arc électrique.

Alors nous avons là une visualisation, une sorte de promenade aérienne où nous avons mis sur un fond 3D du site une figuration en modélisation 3D de nos nouvelles installations qui permet de voir combien les nouvelles installations sont imbriquées dans les installations existantes et qui permet de mesurer le défi que représente la construction de ces nouveaux outils.

Voilà donc pour une vision, une vue aérienne, un survol des nouvelles installations, en tout cas virtuellement pour l'instant, et qui vont devenir réalité dans les trois années qui viennent.

Les défis du projet

Donc les défis du projet sont extrêmement importants.

On l'a bien vu, il faut construire une nouvelle usine dans une usine en fonctionnement.

Avec le souci permanent d'ArcelorMittal d'assurer la sécurité de son personnel et de toutes les personnes qui viendront travailler sur le site. C'est notre priorité numéro un.

Nous devons évidemment gérer ce chantier d'une ampleur inédite qui va bousculer la vie quotidienne du site.

C'est aussi un défi humain puisque nous introduisons dans le site un procédé nouveau pour lequel le site de Dunkerque n'a pas d'expérience.

Il va donc falloir former les personnes qui opéreront et qui maintiendront ces nouvelles installations.

Nous sommes engagés d'ores et déjà dans la montée en puissance des équipes et leur formation.

Il faut aussi que nous puissions mobiliser les personnes qui vont travailler sur le projet.

Nous prévoyons une mobilisation jusqu'à 2 000 personnes pour la réalisation des travaux au pic d'activité. C'est donc un défi très important pour amener toutes ces personnes à travailler sur le site et les faire travailler dans les meilleures conditions de sécurité.

Avancement et calendrier

Où en sommes-nous aujourd'hui dans l'avancement du projet ?

Comme je l'ai dit, nous avons lancé ce projet dans sa phase de réalisation au début avril.

Nous avons préparé le projet très en amont et nous avons donc été capables, dès le lancement du projet, d'engager les achats des équipements à long délai.

Donc le four à arc électrique, le four de métallurgie secondaire ou le four poche, tous les ponts qui vont manutentionner les poches d'acier, des convoyeurs qui sont nécessaires pour la préparation du site.

Nous avons également passé un contrat avec un groupement de sociétés qui réalisent pour nous les études, les services d'achat et qui feront le management de la construction lorsque nous réaliserons les travaux sur site.

Nous avons également lancé des travaux de préparation du site pour récupérer de l'espace à la fois sur le parc à charbon et au nord du site.

Nous sommes actuellement dans la phase d'appel d'offres pour engager les travaux qui se dérouleront à partir du printemps 2027.

Donc nous sommes dans la phase où nous sollicitons le marché pour engager des partenaires qui viendront réaliser les travaux.

Nous sommes également dans une phase d'achat d'équipements.

Nous sommes maintenant dans une phase d'achat d'équipements, en particulier d'équipements électriques puisque, comme je l'ai dit, nous avons une très importante infrastructure électrique à réaliser.

Les travaux de préparation du site ont commencé depuis cet été et nous sommes d'ores et déjà engagés avec des résultats visibles sur le site.

Nous avons également lancé le volet extrêmement important de ce projet qui est la formation, la constitution des équipes d'opérations et de maintenance et leur formation.

Voilà globalement et très succinctement le calendrier du projet.

Cette année est consacrée à la finalisation des études. Nous aurons encore un certain volume d'études à faire l'année prochaine.

Nous nous consacrons à l'achat des équipements et nous avons déposé nos dossiers de demande d'autorisation environnementale et de permis de construire.

Nous sommes aujourd'hui dans le processus d'approbation de ces demandes, ce qui est la motivation de notre réunion d'aujourd'hui.

L'année prochaine et les années suivantes seront consacrées à la réalisation des travaux, avec essentiellement l'année 2027, le second semestre 2027, le pic en 2028 et le premier semestre 2029. Réalisation des travaux, préparation de la mise en route en 2029.

Nous prévoyons à la fin du premier semestre, au début du second semestre 2029, la première coulée d'acier par le four électrique. Nous aurons ensuite une montée en puissance du four à arc électrique et de l'ensemble des nouveaux outils pour atteindre la capacité nominale de 2 millions de tonnes au courant de l'année 2030, et donc atteindre la promesse de réduction de 27 % des émissions de CO2.

Consommation électrique

Actuellement, le site consomme 1,2 térawattheure d'électricité par an, donc à peu près une puissance de 145 mégawatts, sachant qu'avec la production de gaz sidérurgiques transformés en électricité, le site est globalement autosuffisant en électricité depuis très longtemps.

Bien évidemment, avec le futur procédé de production, la consommation annuelle va fortement augmenter et atteindre 2,19 TWh : 1,08 pour la filière conventionnelle hors HF3 et 1,11 pour la nouvelle filière avec le four électrique et le four poche.

À lui seul, le four électrique consommera 1 TWh par an avec une puissance maximale de 200 MW.

Les consommateurs auxiliaires sont la collecte de poussières, le traitement d'eau, toutes les utilités nécessaires au fonctionnement du four électrique et du four poche.

Alors, comme l'a évoqué François, un des paramètres essentiels pour la décision sur ce projet, c'était la signature du contrat avec EDF CAPN, un Contrat d'Allocation de Production Nucléaire, qui nous permet d'avoir un accès à une électricité issue du parc nucléaire bas carbone, d'avoir une visibilité sur son évolution de coût et sur sa disponibilité avec un contrat d'une durée de 18 ans.

Ce qui nous permet effectivement d'avoir la certitude de bénéficier d'une électricité compétitive et qui permettra effectivement d'asseoir les coûts de cette nouvelle filière.

C'est donc un appui essentiel et un facteur essentiel dans la prise de décision de l'investissement du four électrique sur le site de Dunkerque.

Je laisse la parole à Mr Lino et à Mme Thévenet.

Présentation de RTE

Bonjour, Anaïs Thévenet, je représente RTE, le Réseau de transport d'électricité.

Je suis accompagnée de mon collègue Jérôme Lino.

Comme ce qui a été présenté ici et à travers les différentes vidéos, il y a un fort besoin de vous alimenter en électricité et c'est pour ça qu'on fait appel au Réseau de transport d'électricité qui couvre finalement les besoins en électricité des industriels qui en font la demande pour le réseau haute tension et très haute tension.

Donc RTE, finalement, on est le seul gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France.

On a une mission de service public et on relie finalement les moyens de production à la distribution d'électricité, que ce soit des industries ou des distributeurs d'électricité.

Et donc pour finalement alimenter les futurs ouvrages et installations d'ArcelorMittal, il nous a été demandé de raccorder le site par une puissance de 300 mégawatts.

RTE, d'ici 2030, devra créer deux liaisons électriques souterraines de 400 000 volts.

Donc on voit qu'il y a la zone d'étude qui est située sur cette carte qui finalement montre au nord le site d'ArcelorMittal.

Vous avez le site ArcelorMittal ici et on viendra se raccorder au sud, ici, au poste électrique de Puythouck, qui est en cours de construction.

Donc là, on est sur la commune de Grande-Synthe et ce sont deux liaisons électriques souterraines qui se situeront dans cette zone qui seront construites pour alimenter le futur site électrique.

Voilà, donc il y aura une mise en service d'ici 2030.

Nous, aujourd'hui, on accompagne le site pour déposer les autorisations.

Il y aura des autorisations supplémentaires qui arriveront pour RTE en 2027 et nos travaux se dérouleront en 2029-2030 pour une mise en service en 2030.

Enjeux environnementaux

Thierry Poirier, je suis le responsable santé, sécurité, environnement et permitting pour le projet Décarbonation.

Juste pour un premier slide qui synthétise les choses au niveau des enjeux environnementaux, en y apportant des réponses et des progrès, vous avez sous forme de bulles les différentes composantes de la partie environnementale.

Donc ce que vous avez en bulle verte, ce sont les progrès qui seront apportés au travers de la mise en place de ce projet et, dans les bulles qui sont blanches, des choses qui seront comparables aux résultats que nous avons aujourd'hui d'un point de vue environnemental.

Donc d'un point de vue synthétique, on l'a déjà cité, il y aura une évolution au niveau des gaz à effet de serre, en particulier le CO₂, avec une réduction de 27 %.

On aura de l'amélioration sur tout ce qui concerne la qualité de l'air par substitution ou par captation.

Et puis sur la notion de poussière, on aura de la filtration et du capotage qui nous permettront d'améliorer la qualité au niveau des poussières par rapport à notre usine actuelle.

On peut passer après sur les différents thèmes pour expliquer ce que nous allons faire au travers de ce projet.

Air

On peut commencer tout d'abord par l'air où, là, on va avoir des bénéfices qui vont améliorer la qualité de l'air.

Tout d'abord, les émissions atmosphériques du site sont réglementées et contrôlées.

Le projet contribuera à l'amélioration de l'activité en faisant quoi ?

D'une part, on l'a déjà citée, en substituant le charbon par de l'électricité décarbonée.

La substitution aussi du minerai de fer par des boulettes et de l'acier recyclé.

Le troisième point, en termes de transport du charbon et du coke, on a des convoyeurs. On va faire évoluer certains convoyeurs et ces convoyeurs seront couverts pour éviter des envols et amélioreront la qualité de l'air.

Au niveau de notre nouveau bâtiment, il sera fermé avec aspiration des fumées des fours électriques ainsi que de la halle du four poche.

Et on aura aussi des bâtiments fermés avec aspiration lors du refroidissement et du traitement des laitiers. Quand on fait l'acier, on a une partie acier liquide et une partie laitier.

Bruit

En termes de bruit, on aura aussi dans ce cadre-là, pour limiter les effets de nos installations qui vont être d'un niveau bruyant, un certain nombre de mesures pour contenir sur site l'impact sonore, à la fois sur site mais aussi à l'extérieur de notre usine et au niveau des riverains.

On a des équipements qui, de par le procédé, seront très bruyants. Ce que l'on va faire, c'est prendre un certain nombre de mesures.

Tout d'abord, il y a une première chose dans l'implantation. Le nouveau bâtiment aura une implantation au nord du site, derrière l'aciérie existante.

Donc pour avoir déjà un mur antibruit, on va dire, par l'installation existante et qui permet de réduire les effets du bruit qu'on aura dans ces nouvelles installations.

Le four électrique sera aussi dans un espace, dans une enceinte capitonnée, qu'on appelle en jargon le « doghouse », qui permettra lors de l'opération des électrodes pour faire fondre toute la masse qu'on a à l'intérieur du four d'éviter la propagation du bruit important.

Le bâtiment sera évidemment fermé et isolé phoniquement pour contenir le bruit en son intérieur.

Au niveau d'une cheminée de dépoussiérage, puisqu'on va récupérer aussi les poussières avec une installation de dépoussiérage, un silencieux sera mis pour éviter les effets de bruit au niveau de cette cheminée.

Et puis les convoyeurs seront, comme je l'ai dit, avec capotage et avec des équipements haute performance sonore de façon à répondre aux exigences en termes de bruit. Ce sont des impositions qu'on impose aussi à nos fournisseurs de ces équipements.

Alors on a d'autres idées aussi de réduction de bruit qui aujourd'hui sont encore à l'étude et qui seront retenues en fonction, bien évidemment, de leur impact.

Risques technologiques

Sur le troisième thème qui concerne la partie des risques qu'on appelle technologiques, donc des mesures de prévention renforcées, on est un site Seveso seuil haut et donc on a des risques qui sont liés bien évidemment à nos gaz, mais aussi à l'interaction qu'on ne veut surtout pas avoir entre l'acier liquide et l'eau, parce que sinon cela provoque des explosions.

Donc on a mis en place et on a mis à jour toute notre méthodologie d'étude de dangers, qui a été remise à jour complètement pour l'ensemble du site incorporant ces nouvelles installations.

Et on s'est appuyé sur des méthodologies qui sont connues dans les méthodes du pétrole et gaz, dans les industries, sur lesquelles on applique à la lettre cette méthodologie et qui nous font faire un certain nombre de progrès dans le cadre de la maîtrise de nos risques industriels.

Donc l'étude de dangers du projet consolide toutes les mesures de prévention et de protection définies pour éviter ou minimiser la probabilité d'accident et en réduire bien évidemment les conséquences qui peuvent être très importantes.

Donc on a déjà fait un certain nombre de choses.

J'ai parlé de l'enceinte de confinement du four électrique (doghouse) et puis un certain nombre de mises en sécurité des installations en cas d'anomalie pour éviter effectivement ces risques majeurs.

Eau

Le thème suivant concerne la partie sur le domaine de l'eau.

Donc le prélèvement d'eau de surface du site d'ArcelorMittal à Dunkerque est réglementé.

On a une autorisation de consommation de 12,6 millions de mètres cubes par an, ce qui représente à peu près 2 000 mètres cubes par heure.

Donc ce projet de décarbonation n'introduit pas de nouveaux prélèvements d'eau, ni de nouveaux rejets d'eau.

On va consommer un maximum de l'ordre de 100 mètres cubes d'eau en ce qui concerne la tour de refroidissement des fumées du four électrique, ce qui amène à peu près à 800 000 mètres cubes par an d'eau de consommation.

Le four électrique, lui, est refroidi par des circuits d'eau en circuit complètement fermé, qui eux-mêmes sont refroidis à l'air.

Donc on n'aura pas de consommation supplémentaire au niveau de notre usine.

Et puis on prévoit aussi des bassins de récupération des eaux pluviales que l'on peut réutiliser dans nos installations et en particulier à la cokerie.

Ce qui permettra d'économiser de l'ordre de grandeur de 60 000 mètres cubes par an d'eau sur notre usine.

Et puis on aura à terme l'arrêt du haut-fourneau numéro 3 et cet arrêt du haut-fourneau, associé à d'autres réductions de consommation d'eau qui sont déjà engagées depuis plusieurs années, permettra de compenser les besoins que l'on a pour ce projet.

Économie circulaire et biodiversité

Concernant les déchets et sous-produits, on est vraiment engagé dans la démarche de circularité.

Alors on a parlé effectivement des 60 % d'acier recyclé comme source de fer dans la composition de notre acier neuf.

On a dans notre procédé la production d'acier liquide mais aussi de laitiers et ces laitiers d'aciérie électrique seront aussi revalorisés au travers de filières telles que les techniques routières, les granulats béton, etc.

Donc quelque chose qui est déjà en place au niveau du laitier qu'on a au travers de nos fourneaux mais que l'on aura aussi avec nos laitiers d'aciérie qui seront un petit peu différent mais dont les filières de revalorisation sont existantes.

Voilà.

Ensuite, sur la biodiversité, quelque chose d'important aussi dans le cadre de notre projet.

Donc on a un plan qui permet de compenser les impacts liés au projet puisque l'on va prendre de l'espace sur certains endroits où on peut avoir des espèces, de la faune ou des espèces protégées en termes de fleurs.

Donc on utilise une démarche qui s'appelle la démarche ERC, donc éviter, réduire, compenser, qui est appliquée.

On a déjà fait quelques opérations en particulier la semaine dernière, cette semaine, où on a ramassé quelques graines de la fleur qui s'appelle Panicaut et qui ont été déplacées dans des espaces appropriés, en particulier un espace qui était du côté de Malo dans le parc à Charbon.

Donc ce plan de compensation est nécessaire pour effectivement maintenir les espaces impactés qui seront à proximité ou sur les zones aujourd'hui qui sont occupées ou qui seront demain occupées par ces nouvelles installations.

Autorisations

Voilà la partie permitting.

Donc juste, on l'a déjà cité, François l'a cité tout à l'heure, Madame Carton aussi, on rentre dans le processus de quelques mois.

On a déposé notre permis environnemental fin juillet.

On a déposé notre permis de construire vers la mi-août.

On est dans le processus d'instruction, donc une consultation parallélisée qui a démarré hier, et on vise une autorisation pour fin mars pour pouvoir ensuite construire nos installations.

On a travaillé depuis quelques années, puisque le projet n'est pas sorti de maintenant. Ça fait trois, quatre ans, voire cinq ans qu'on y travaille.

On a travaillé énormément en amont avec les services instructeurs de l'État pour justement faire que notre dossier, qui représente le dossier environnemental de 1000 pages sans les annexes, de façon que l'on soit le plus précis possible et qu'on explique

effectivement comment on procède sur nos impacts environnementaux dans le cadre de ce projet.

Voilà, je laisse la place à Thierry pour la partie emplois, compétences et territoires.

Emplois, compétences et territoire

Donc un point important, effectivement, c'est un chantier important, très important.

Il y a des enjeux liés effectivement à cette mobilisation qui va commencer en 2027 très fortement jusqu'en 2029.

Donc liés à la mobilisation des travailleurs sur le projet, à comprendre des dispositifs en cours, parce que nous ne sommes pas le seul projet sur le territoire.

Il y a d'autres projets de taille similaire, voire quelquefois supérieure, sur l'accueil des salariés et aussi des sujets de mobilité.

Et donc il y a un travail important qui est fait avec le territoire pour trouver les bonnes solutions.

On aura un pic de plusieurs centaines de travailleurs jusqu'à 2 000 en 2028, avec les ressources locales bien sûr qui connaissent très bien nos process, mais qui vont être aussi mobilisées sur d'autres projets qui vont continuer.

Notamment avec des compétences plus limitées dans les travaux de génie civil, qui sont plus rares chez nous par rapport à d'autres types d'industries.

Organisation en journée du chantier et en deux postes, du lundi au vendredi, avec potentiellement des possibilités le samedi.

Donc effectivement un impact sur le territoire qui, bien sûr, est déjà lancé, sur le logement, la mobilité et le trafic, et puis bien évidemment la logistique et le stationnement.

Avec des contraintes sur les accès des zones disponibles, ceci afin d'éviter un maximum de gêne pour les concitoyens de la CUD qui pourraient être impactés par l'afflux massif de trafic pour tous ces chantiers.

Voilà la courbe qui montre, théorique bien évidemment, mais qui est basée sur toute la partie étude de projet et qui montre effectivement qu'au-delà des salariés internes et externes qui travaillent déjà sur notre site, à peu près, je le rappelle, 5 000 personnes, 3 300 en interne, à peu près 1 500 à 1 700 en externe sur la semaine, on aura effectivement 2 000 salariés supplémentaires qui seront nécessaires au pic pour réaliser ce projet.

Les démarches engagées par la CUD, parce que forcément on travaille avec le territoire sur ces sujets depuis longtemps.

Donc on a travaillé d'abord sur des retours d'expérience positifs, ou moins positifs quelquefois.

Le développement de solutions de logements temporaires, donc avec des projets en cours, soit dans le type camping ou récupérer des anciens bâtiments de logements qui seraient aujourd'hui disponibles.

Des réflexions engagées fortement sur la mobilité, à la fois au travers des bus existants et puis d'adaptations nécessaires sans doute en particulier sur la ligne 17 et le transport express.

Et puis les problématiques de stationnement et de logistique sur zone, avec la possibilité d'avoir un parking déporté d'environ 300 places dans la zone Auchan, pas sur le parking Auchan, mais dans la zone Auchan.

Donc on a aussi des pistes de réflexion et de discussion avec des solutions innovantes par rapport à des chantiers classiques en France, une base-vie flottante puisque notre chantier se trouvera au nord du site, donc assez à proximité de la darse. Il me paraît intéressant et pertinent d'utiliser, si c'est possible bien évidemment, ce genre d'équipement, ce qui permettra de limiter l'impact au sol, de travailler sur de nouvelles solutions d'hébergement, toujours avec le territoire et d'autres partenaires industriels qui ont également dans l'échelle de temps des projets assez significatifs qui vont les concerner.

L'objectif est bien évidemment de fluidifier les déplacements, limiter la pression sur le logement local et adapter intelligemment, avec le territoire, les infrastructures existantes.

Donc pour le territoire, les emplois et les retombées économiques, bien évidemment, ça va être un chantier majeur pour le territoire, avec des entreprises déjà mobilisées au travers d'appels d'offres, même si les travaux qui ont été lancés sont pour l'instant relativement limités.

Donc bien sûr, pour mobiliser ces entreprises, plusieurs centaines d'emplois temporaires, avec comme je l'ai déjà dit un pic d'activité jusqu'à 2 000 intervenants extérieurs simultanés.

Donc l'anticipation locale des enjeux d'hébergement et de transport, on l'a évoqué.

Donc là, on est dans le lancement des consultations.

Certaines ont déjà été lancées, en particulier pour les lots qui démarrent le chantier, comme le génie civil.

Les autres vont suivre, avec effectivement un chantier qui devra démarrer véritablement dès l'obtention du permis de construire, comme tu l'as dit Thierry, en mars 2027, avec une période finalement qui peut paraître longue, mais qui est très courte pour réaliser un chantier de cette ampleur.

Sur le volet de l'emploi et des compétences, on a un impact limité sur l'emploi direct, c'est-à-dire sur nos salariés, puisqu'effectivement, comme on l'a dit, ce projet de four électrique, dont la première coulée est en 2029, sera potentiellement en montée en puissance jusqu'en 2030.

Il nécessitera bien évidemment des emplois supplémentaires à terme.

Bien sûr, quand ce four aura démarré, qu'il sera en pleine production, on arrêtera le haut-fourneau 3, sinon il n'y aurait pas véritablement de décarbonation.

Donc il y aura effectivement cette phase transitoire qui sera gérée en termes de compétences, bien évidemment, et c'est un vrai chantier qui est ouvert.

Par contre, le solde net entre la fermeture du Haut-Fourneau 3 et la création de la nouvelle filière four électrique a un impact très limité sur l'emploi direct. Bien évidemment, sur l'emploi indirect, sur les entreprises sous-traitantes, rien que pour le projet, la mobilisation sera assez forte, comme je l'ai déjà indiqué.

On a donc un accompagnement des salariés, comme on l'a dit, pour sécuriser la transition et puis un dialogue social avec les organisations syndicales au travers du CSE.

Ce projet a déjà été maintes fois présenté et on fait des points d'avancement à cadence pour le projet sur la base de la partie technique, mais aussi sur la partie formation et montée en compétences, qui devra se faire dans les deux ans qui viennent pour être au rendez-vous lors du démarrage du four électrique.

Merci.

Clôture de la réunion

Mme CARTON reprend la parole :

Je remercie l'ensemble des représentants de la société ArcelorMittal pour cette présentation du projet.

Normalement, doit s'ouvrir maintenant la deuxième partie de cette réunion consacrée aux échanges.

Donc une personne est arrivée, mais vous êtes collaborateur ?

Oui.

Donc au sein du public, ne sont là que des collaborateurs.

Malheureusement, il est 19 h 01 et nous n'avons aucun public qui nous a rejoint.

On est quand même à une heure du départ de la réunion.

Et je tiens à préciser quand même, ceci malgré la large diffusion de la publicité de cette enquête : au sein des mairies, de toutes les mairies du rayon de 3 kilomètres des limites de l'exploitation, et une diffusion à la radio cette semaine également.

Donc je pense que les gens sont très largement informés.

C'est dommage mais je rappelle que cette vidéo sera mise sur le site internet dédié à cette enquête et sera visible par tous.

Vous avez donc jusqu'au 15 janvier 2027 pour procéder à des remarques et visionner les informations sur le site et sur le registre dématérialisé.

Une seconde réunion publique aura lieu le 12 janvier 2027 à 18 h, je vous le rappelle également, conformément aux modalités fixées par l'arrêté préfectoral.

J'espère qu'il y aura un peu plus de monde.

Je rappelle également que l'objectif de cette consultation est de permettre une information aussi complète que possible du public et favoriser l'expression de tous les points de vue dans un esprit de transparence et de dialogue.

Pour clore, je vous remercie une nouvelle fois pour votre présence et pour la qualité de vos explications.

Je déclare maintenant close la réunion publique de ce vendredi 16 octobre 2026.

Et je vous souhaite à tous et à toutes une excellente soirée.

Merci beaucoup.